



FORMATION OBLIGATOIRE  OUI  NON

# HABILITATION ÉLECTRIQUE EXÉCUTANT NON ÉLECTRICIEN B0/BS/BE MANŒUVRE

## OBJECTIFS

- > Exécuter en toute sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basses tensions (B0/ BE/BS)
- > Identifier les risques liés à l'utilisation de matériel électrique
- > Connaitre les mesures de prévention et les moyens de protection adaptés.

## INTERVENANTS



Paul Senamaud, électricien et formateur en habilitation électrique

## DATES(S) / LIEU / HORAIRES


- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

### Siège

#### INTERFACE ELEVAGE

 57 route de Samadet  
64410 Arzacq-Arraziguet  
 [interface-elevage.com](http://interface-elevage.com)

### Responsable de formation, gérante de la société

 Christine MEYMERIT  
 06 30 49 54 43  
 [interface.elevage@orange.fr](mailto:interface.elevage@orange.fr)

### Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

 Léa DUFRECHOU  
 07 88 72 62 28  
 [formation.interface.elevage@gmail.com](mailto:formation.interface.elevage@gmail.com)

# HABILITATION ÉLECTRIQUE EXÉCUTANT NON ÉLECTRICIEN B0/BS/BE MANŒUVRE



## SANTÉ / SÉCURITÉ

### PROGRAMME

Titre d'habilitation délivré aux stagiaires (valable 3 ans) et remise d'un livret pédagogique

#### > Contexte réglementaire de la protection contre le danger électrique

#### > Le phénomène électrique

#### > Les dangers de l'électricité et sensibilisation aux effets physiologiques : conduite à tenir

#### > Les mesures de prévention et de protection contre l'électrisation

#### > Les zones à risque électrique

#### > La publication NF C 18 510, définitions

#### > Les opérations et habilitations

#### > Utilisation de l'appareillage électrique

#### > Utilisation du matériel de protection et sécurité

#### > Exercices de mise en situation

#### > Contrôle individuel des connaissances

#### > Bilan de la formation

Remise d'une attestation de formation à conserver pour valider votre habilitation

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 92% de taux de satisfaction globale, 91% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 912 bénéficiaires en 2023.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.

#### DURÉE

1 JOUR  
(7 HEURES)

#### PUBLIC

AGRICULTEURS ET  
SALARIÉS AGRICOLES

#### PRÉ-REQUIS

AUCUN

#### PÉDAGOGIE

MÉTHODE PARTICIPATIVE  
ET ACTIVE, QUIZ,  
EXERCICE EN PETITS  
GROUPE,  
BRAINSTORMING,  
ÉCHANGES INTERACTIFS

#### EVALUATION DES ACQUIS

AUTODIAGNOSTIC EN  
DÉBUT DE FORMATION  
ET QCM EN FIN DE  
SESSION

#### COÛT PÉDAGOGIQUE

• AGRICULTEUR :  
180,83€ HT PAR  
PERSONNE ET PAR JOUR  
SOIT 217€ TTC PRIS EN  
CHARGE PAR VIVEA  
• SALARIÉ AGRICOLE :  
196€ HT PAR PERSONNE  
ET PAR JOUR SOIT  
235,20€ TTC PRIS EN  
CHARGE PAR L'OPCO  
OCAPIAT.  
• POUR LES AUTRES  
OPCO, NOUS  
CONSULTER

